

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE COURMANGOUX

Numéro SIRET : **21010127500019**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal M14

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.23 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.25 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.26 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.27 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.28 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.29 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.30 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.31 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.33 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.34 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.35 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.36 D2 - Arrêté et signatures

	Jointes	Sans Objet
	X	X
	X	
	X	
		X
		X
		X
	X	
	X	
		X
		X
	X	
	X	
		X
		X
		X
		X
	X	
	X	
		X
		X
	X	
	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 01127	COMMUNE COURMANGOUX Budget Communal M14	BP 2016
----------------------------	---------------------------------------------------	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	514
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	49
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
226 731,00	347 506,00	402,72	691,16

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	745,61	619,00
2	Produit des impositions directes/population	275,82	1 993,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	643,63	759,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	368,58	366,00
5	Encours de dette/population	923,23	53,00
6	DGF/population	110,89	171,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	32,69%	259,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	126,24%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,26%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	143,44%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	547 933,76	330 827,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 217 106,76

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	547 933,76	547 933,76
--	----------------------------------------------	------------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	209 035,28	297 478,56

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	24 248,00	9 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 73 195,28	(si solde positif)

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	306 478,56	306 478,56
--	---------------------------------------------	------------	------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	854 412,32	854 412,32
--	---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	107 600,00	0,00	121 941,00	121 941,00	121 941,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	134 500,00	0,00	125 280,00	125 280,00	125 280,00
014	Atténuations de produits	12 724,00	0,00	12 719,00	12 719,00	12 719,00
65	Autres charges de gestion courante	78 590,00	0,00	93 850,00	93 850,00	93 850,00
Total des dépenses de gestion courante		333 414,00	0,00	353 790,00	353 790,00	353 790,00
66	Charges financières	16 900,00	0,00	14 891,53	14 891,53	14 891,53
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	24 495,73		14 563,95	14 563,95	14 563,95
Total des dépenses réelles de fonctionnement		375 009,73	0,00	383 245,48	383 245,48	383 245,48
023	Virement à la section d'investissement (5)	152 752,31		160 000,00	160 000,00	160 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	4 688,28		4 688,28	4 688,28	4 688,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		157 440,59		164 688,28	164 688,28	164 688,28
TOTAL		532 450,32	0,00	547 933,76	547 933,76	547 933,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

547 933,76

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	32 000,00	0,00	21 950,00	21 950,00	21 950,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 790,00	0,00	33 200,00	33 200,00	33 200,00
73	Impôts et taxes	148 374,00	0,00	156 771,00	156 771,00	156 771,00
74	Dotations, subventions et participations	81 911,00	0,00	77 006,00	77 006,00	77 006,00
75	Autres produits de gestion courante	46 502,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes de gestion courante		350 577,00	0,00	326 927,00	326 927,00	326 927,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 970,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		353 547,00	0,00	330 827,00	330 827,00	330 827,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	4 000,59		0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 000,59		0,00	0,00	0,00
TOTAL		357 547,59	0,00	330 827,00	330 827,00	330 827,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

217 106,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

547 933,76

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	164 688,28
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	200 667,00	24 248,00	165 200,00	165 200,00	189 448,00
	Total des dépenses d'équipement	200 667,00	24 248,00	165 200,00	165 200,00	189 448,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 200,00	0,00	34 397,17	34 397,17	34 397,17
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 000,00		9 438,11	9 438,11	9 438,11
	Total des dépenses financières	46 200,00	0,00	43 835,28	43 835,28	43 835,28
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	246 867,00	24 248,00	209 035,28	209 035,28	233 283,28
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 000,59		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 000,59		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	250 867,59	24 248,00	209 035,28	209 035,28	233 283,28
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					73 195,28
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					306 478,56

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	44 000,00	9 000,00	26 072,00	26 072,00	35 072,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	44 000,00	9 000,00	26 072,00	26 072,00	35 072,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 700,00	0,00	18 275,00	18 275,00	18 275,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	134 027,49	0,00	88 443,28	88 443,28	88 443,28
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	150 727,49	0,00	106 718,28	106 718,28	106 718,28
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	194 727,49	9 000,00	132 790,28	132 790,28	141 790,28
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	152 752,31		160 000,00	160 000,00	160 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 688,28		4 688,28	4 688,28	4 688,28
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	157 440,59		164 688,28	164 688,28	164 688,28
	TOTAL	352 168,08	9 000,00	297 478,56	297 478,56	306 478,56
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					306 478,56

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	164 688,28
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2016
-------------------------------------------------------	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	121 941,00		121 941,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	125 280,00		125 280,00
014	Atténuations de produits	12 719,00		12 719,00
65	Autres charges de gestion courante	93 850,00		93 850,00
66	Charges financières	14 891,53	0,00	14 891,53
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 688,28	4 688,28
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 563,95		14 563,95
023	Virement à la section d'investissement		160 000,00	160 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	383 245,48	164 688,28	547 933,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

547 933,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	34 397,17	0,00	34 397,17
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	189 448,00		189 448,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	9 438,11		9 438,11
	Dépenses d'investissement - Total	233 283,28	0,00	233 283,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

73 195,28

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

306 478,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 950,00		21 950,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 200,00		33 200,00
73	Impôts et taxes	156 771,00		156 771,00
74	Dotations, subventions et participations	77 006,00		77 006,00
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00	0,00	38 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 900,00	0,00	3 900,00
	Recettes de fonctionnement - Total	330 827,00	0,00	330 827,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

217 106,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

547 933,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 275,00	0,00	18 275,00
13	Subventions d'investissement	35 072,00	0,00	35 072,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 688,28	4 688,28
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		160 000,00	160 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	53 347,00	164 688,28	218 035,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

88 443,28

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

306 478,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	107 600,00	121 941,00	121 941,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux		18 200,00	18 200,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60612	Énergie - Électricité	4 500,00	3 000,00	3 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	300,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	500,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	600,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6125	Crédit-bail immobilier		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	6 500,00	2 000,00	2 000,00
61521	Terrains	1 500,00	500,00	500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		13 300,00	13 300,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	18 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	5 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien et réparations réseaux		2 000,00	2 000,00
61524	Bois et forêts	500,00	555,00	555,00
61551	Matériel roulant	4 000,00	14 000,00	14 000,00
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	3 100,00	4 000,00	4 000,00
6161	Assurance multirisques		6 036,00	6 036,00
6168	Autres primes d'assurance	6 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires		1 000,00	1 000,00
6228	Divers	100,00	100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00
6237	Publications	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6238	Divers		200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements		100,00	100,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	1 850,00	1 850,00
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	500,00	500,00
62878	A d'autres organismes	200,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	134 500,00	125 280,00	125 280,00
6218	Autre personnel extérieur	12 500,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	70,00	75,00	75,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 400,00	1 465,00	1 465,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	150,00	300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	63 500,00	60 200,00	60 200,00
6413	Personnel non titulaire	15 340,00	17 900,00	17 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 400,00	14 860,00	14 860,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	19 000,00	17 500,00	17 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	600,00	1 150,00	1 150,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 500,00	7 000,00	7 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	240,00	815,00	815,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	300,00	220,00	220,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	595,00	595,00
014	Atténuations de produits	12 724,00	12 719,00	12 719,00
73921	Attributions de compensation	10 054,00	10 054,00	10 054,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	2 670,00	2 665,00	2 665,00
65	Autres charges de gestion courante	78 590,00	93 850,00	93 850,00
6531	Indemnités	22 000,00	22 600,00	22 600,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	3 250,00	3 250,00
6535	Formation	2 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	12 000,00	8 500,00	8 500,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ		9 500,00	9 500,00
65548	Autres contributions	9 500,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	20 000,00	45 701,00	45 701,00
657362	CCAS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	9 090,00	2 299,00	2 299,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		333 414,00	353 790,00	353 790,00
66	Charges financières (b)	16 900,00	14 891,53	14 891,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 700,00	14 891,53	14 891,53
6688	Autres	200,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	24 495,73	14 563,95	14 563,95
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		375 009,73	383 245,48	383 245,48
023	Virement à la section d'investissement	152 752,31	160 000,00	160 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	4 688,28	4 688,28	4 688,28
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	4 688,28	4 688,28	4 688,28
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		157 440,59	164 688,28	164 688,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		157 440,59	164 688,28	164 688,28
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		532 450,32	547 933,76	547 933,76

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

547 933,76

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2016
------------------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	32 000,00	21 950,00	21 950,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	32 000,00	21 950,00	21 950,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 790,00	33 200,00	33 200,00
7022	Coupes de bois	100,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	750,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 940,00	700,00	700,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		1 500,00	1 500,00
70846	Au GFP de rattachement	19 000,00	15 000,00	15 000,00
70876	Par le GFP de rattachement	19 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	148 374,00	156 771,00	156 771,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	137 300,00	141 771,00	141 771,00
7322	Dotation de solidarité communautaire		5 000,00	5 000,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	1 074,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations, subventions et participations	81 911,00	77 006,00	77 006,00
7411	Dotation forfaitaire	45 290,00	40 000,00	40 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	14 974,00	12 000,00	12 000,00
74124	Dotation d'intercommunalité	4 974,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	4 500,00	5 000,00	5 000,00
742	Dotations aux élus locaux	2 500,00	2 800,00	2 800,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profession	69,00	59,00	59,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne		10 000,00	10 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	3 050,00	4 439,00	4 439,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	6 554,00	2 708,00	2 708,00
75	Autres produits de gestion courante	46 502,00	38 000,00	38 000,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...		31 000,00	31 000,00
752	Revenus des immeubles	46 500,00	7 000,00	7 000,00
758	Produits divers de gestion courante	2,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		350 577,00	326 927,00	326 927,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 970,00	3 900,00	3 900,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	770,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 200,00	3 900,00	3 900,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		353 547,00	330 827,00	330 827,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	4 000,59	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	4 000,59	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 000,59	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		357 547,59	330 827,00	330 827,00

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

217 106,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

547 933,76

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2016
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 157 (5)	1 440,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 218 (5)	150,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 236 (5)	1 100,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 247 (5)	1 101,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 250 (5)	3 000,00	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 252 (5)		26 000,00	26 000,00
	Opération d'équipement n° 254 (5)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 255 (5)	32 376,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 257 (5)	25 000,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 258 (5)	7 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 259 (5)	24 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 260 (5)	80 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 261 (5)	5 000,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 262 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 263 (5)		100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 264 (5)		2 200,00	2 200,00
	Total des dépenses d'équipement	200 667,00	165 200,00	165 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 200,00	34 397,17	34 397,17
1641	Emprunts en euros	33 200,00	34 397,17	34 397,17
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 000,00	9 438,11	9 438,11
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 000,00	9 438,11	9 438,11
	Total des dépenses financières	46 200,00	43 835,28	43 835,28
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	246 867,00	209 035,28	209 035,28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	4 000,59	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	4 000,59	0,00	0,00
2313	Constructions	3 363,61	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	636,98	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	4 000,59	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	250 867,59	209 035,28	209 035,28

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

24 248,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

73 195,28

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

306 478,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	44 000,00	26 072,00	26 072,00
1321	Etat et établissements nationaux		3 500,00	3 500,00
1322	Régions	20 000,00	17 513,00	17 513,00
1323	Départements	4 000,00	5 059,00	5 059,00
1328	Autres	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		44 000,00	26 072,00	26 072,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 727,49	106 718,28	106 718,28
10222	F.C.T.V.A.	6 700,00	18 275,00	18 275,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	134 027,49	88 443,28	88 443,28
Total des recettes financières		150 727,49	106 718,28	106 718,28
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		194 727,49	132 790,28	132 790,28
021	Virement de la section de fonctionnement	152 752,31	160 000,00	160 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	4 688,28	4 688,28	4 688,28
28031	Amortissements des frais d'études	514,28	514,28	514,28
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	4 174,00	4 174,00	4 174,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		157 440,59	164 688,28	164 688,28
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		157 440,59	164 688,28	164 688,28
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		352 168,08	297 478,56	297 478,56

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

9 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

306 478,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157

LIBELLE : Plan Local d'urbanisme

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		32 981,44	^a 0,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	32 981,44	0,00	1 000,00	1 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	32 815,01	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	166,43	0,00	1 000,00	1 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)					-1 000,00	
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 250

LIBELLE : acquisition terrains divers

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		180,00	^a 3 000,00	4 000,00	^b 4 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	180,00	3 000,00	4 000,00	4 000,00	
2111	Terrains nus	180,00	3 000,00	4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)					-7 000,00	
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 252
LIBELLE : mode doux Chevignat Roissiat
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	26 000,00	^b 26 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-26 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 254
LIBELLE : Travaux sur Bâtiments Communaux
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		22 398,88	^a 0,00	15 000,00	^b 15 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	22 398,88	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	4 077,22	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	14 721,66	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2235	Installat° générales, agencements, aménagements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-15 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 257
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 316,40	^a 18 968,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 316,40	18 968,00	1 000,00	1 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	18 558,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 316,40	410,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-19 968,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 260

LIBELLE : TERRAIN MULTISPORTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		73 189,85	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	73 189,85	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	27 427,97	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	45 761,88	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 5 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00
13151	GFP de rattachement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	0,00	0,00
1328	Autres	5 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	5 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 261

LIBELLE : CIMETIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 2 280,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 280,00	1 000,00	1 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2116	Cimetières	0,00	2 280,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-3 280,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 262

LIBELLE : EAUX PLUVIALES ROISSIAT CHEVIGNAT LA COURBATIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	15 000,00	^b 15 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-15 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 263

LIBELLE : ACCESSIBILITE MAIRIE S. DES FETES SANITAIRES ROISSIAT CHEVIGNAT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	100 000,00	^b 100 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-100 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 264

LIBELLE : EXTINCTION PARTIELLE ECLAIRAGE PUBLIC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	2 200,00	^b 2 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-2 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					707 608,00									
AR012033					707 608,00									
AR012968	CAISSE D'EPARGNE	30/03/2004		25/12/2005	184 300,00	R	EURIBOR	3.12	1.84784		A	X	N	A-1
8650333 13825	CAISSE D'EPARGNE	15/05/2007		25/04/2008	292 500,00	R		4.29	4.37936		M	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE	07/06/2010		25/08/2010	55 000,00	F		2.84	2.88469		M	X	N	A-1
	RHONE ALPES Lyon													
0000680863	CRCA CENTRE EST	29/04/2011		15/09/2011	160 000,00	F		4.1	4.1008		A	X	N	A-1
9001896	CDC DIRECTION DU BANCAIRE REGLEMENTE (DPRM2)	07/10/2015		01/12/2017	15 808,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					707 608,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICINE de l'exercice					
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice								
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		474 540,29								34 397,17	14 891,53	0,00			1 728,88
AR012033		0,00		474 540,29								34 397,17	14 891,53	0,00			1 728,88
AR012968	N	0,00		96 982,99	8,92	R	EURIBOR	1,84784				9 499,83	257,34	0,00			0,00
8650933 13825	N	0,00		207 526,45	12,17	R		4,37936				13 164,08	8 646,04	0,00			138,97
00000380863	N	0,00		19 141,62	2,50	F		2,88469				7 243,86	449,82	0,00			5,63
9001896	N	0,00		135 081,23	19,67	F		4,1008				4 489,40	5 638,33	0,00			1 584,28
	N	0,00		15 808,00	2,92	F		0,0				0,00	0,00	0,00			0,00
Total général		0,00		474 540,29								34 397,17	14 891,53	0,00			1 728,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	474 540,29					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	ETUDE REFECTION MAIRIE SDF	5	
Linéaire	TRAVAUX BOURG (SIEA)	15	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		43 835,28	43 835,28
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		34 397,17	34 397,17
1641	Emprunts en euros	34 397,17	34 397,17
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 438,11	9 438,11
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	9 438,11	9 438,11
020	Dépenses imprévues (investissement)	9 438,11	9 438,11

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 835,28	24 248,00	D001 73 195,28	141 278,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		182 963,28	182 963,28
Ressources propres externes de l'année (a)		18 275,00	18 275,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	18 275,00	18 275,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		164 688,28	164 688,28
28031	Amortissements des frais d'études	514,28	514,28
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	4 174,00	4 174,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	160 000,00	160 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	182 963,28	9 000,00	0,00	88 443,28	280 406,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 141 278,56
Ressources propres disponibles	IV 280 406,56
Solde	V = IV - II (6) + 139 128,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

B1.2

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 49 288,70
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 49 288,70
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 330 827,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 14,90%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Secrétaire de mairie	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	1	2
Agent des services techniques	C	1	0	1	1	1	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	2	1	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				2 065,80		
Agent des services techniques	C	TECH		2 065,80	Entretien local	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				9 618,60		
Adjoint administratif	C	ADM		9 618,60	Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				11 684,40		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif

CULT: Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a): article 3, 1^{er}ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b): article 3, 2^{ème} alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1): remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2): vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1): absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2): emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3): emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4): emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5): emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4): article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2016
------------------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	602 000,00	4,677	12,180	0,000	73 324,00	4,678
Taxe foncière sur les propriétés bâties	375 400,00	1,928	14,270	0,000	53 570,00	1,929
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32 900,00	1,231	45,220	0,000	14 877,00	1,225
TOTAL	1 010 300,00	3,525			141 771,00	3,256

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

BAYLE Yves	
------------	--

Certifié exécutoire par le MORNAY Mireille, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Courmangoux, le

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le MORNAY Mireille,
A Courmangoux, le 25/03/2016
Le MORNAY Mireille,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Courmangoux, le

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

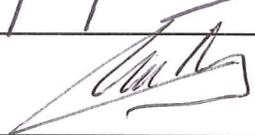
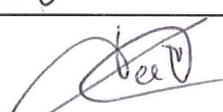
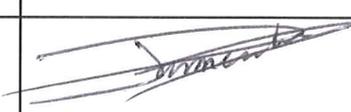
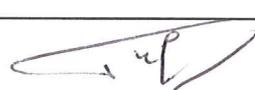
VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 18/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

MORNAY Mireille	—
TOURNIER Hervé	Excuse'
GAILLARD Michel	17.9a.43
CHORRIER-COLLET Sébastien	
VARVAT Violaine	
HOMBERT Annick	Excusee'
DUBUJET Christiane	
TEIL Isabelle	
BAYARD Chloé	
PARMENTIER Thierry	
GIROUD Patricia	Excusee
DUFOUR Thierry	
TOURNIER Marc	